Rapport de gestion Caisse Maladie de la vallée d'Entremont société coopérative





Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative

Statut juridique

Société coopérative

Siège social

Orsières

Conseil d'administration

Président M. Maurice Thétaz
Vice-président M. Mathieu Sarrasin
Secrétaire Mme Françoise Darbellay

Administrateurs M. Florent Fellay

M. Serge Gabioud

Responsable de gestion

Pierre-André Rausis

Organe de révision externe

Ernst & Young SA Avenue de la Gare 39a 1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2017	2016
Résultat annuel	Fr.	1'192'880	-20'519
Nombre d'assurés AOS		5'650	6'129
Total du bilan	Fr.	10'363'255	9'219'536
Chiffre d'affaire de l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	Fr.	18'958'808	19'157'973
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	4'140'000	4'430'000
en % des prestations nettes d'assurance		23,66%	26,42%
Total des fonds propres LAMal (base de calcul SST)	Fr.	3'806'684	2'597'803
en % des primes brutes		20,08%	13,56%

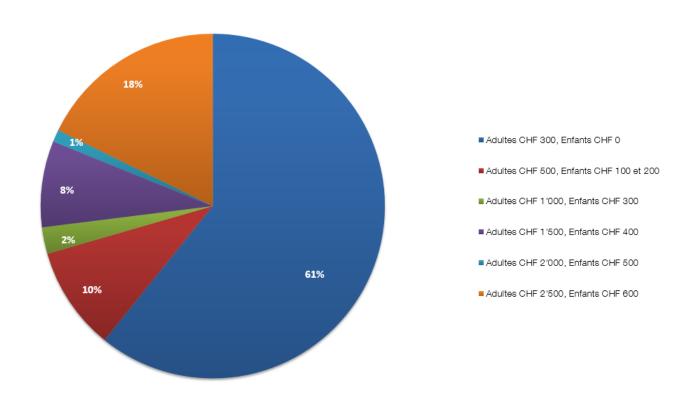
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a connu en 2017 une baisse d'effectif avec la démission de 479 membres et atteint désormais 5'650 assurés contre 6'129 en 2016, soit une diminution de 7,8%.

Effectif moyen	2017
Hommes	1'971
Femmes	2'288
Enfants	1'391
Nombre d'assurés total	5'650

Répartition de l'effectif

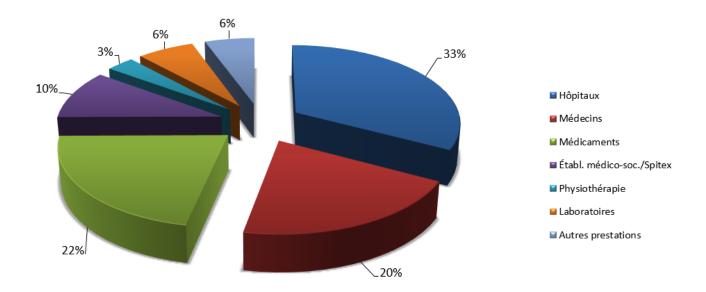


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2017
Hôpitaux	6'663'114
Médecins	4'143'325
Médicaments	4'413'339
Établissements médico-sociaux / Spitex	2'055'716
Physiothérapie	632'371
Laboratoires	1'289'202
Autres prestations	1'127'408
Total des prestations	20'324'475

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 75% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Rémunération des membres du Conseil d'aministration et de la Direction générale

En 2017, le Conseil d'administration de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a été rémunéré à hauteur de 39'010 francs, la rémunération la plus importante s'élevant à 35'100 francs.

La direction générale étant déléguée au Groupe Mutuel, le Comité du Groupe Mutuel Association fixe, sur proposition de la commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Ces frais sont ensuite refacturés aux membres et aux partenaires du Groupe Mutuel.

En 2017, la rémunération totale du membre de la Direction s'est élevée à 139'057 francs (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités).

Gestion des capitaux

Après un début d'année en demi-teinte, l'augmentation des bénéfices des entreprises, la hausse modérée de l'inflation, les conditions financières toujours favorables et la perception positive de l'environnement général de la part des chefs d'entreprises et des ménages ont accéléré et surtout synchronisé la croissance économique à travers le monde en 2017. Les politiques monétaires des grandes banques centrales sont restées accommodantes, et la triple hausse des taux d'intérêt à court terme de la part de la Banque Fédérale américaine n'a pas infléchi la reprise. Les craintes déflationnistes ont disparu, et les créations d'emplois ont poursuivi leur ascension des deux côtés de l'Atlantique. La croissance du PIB mondial est restée toutefois modeste, et toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

L'alignement de l'accélération de la croissance globale, la progression des bénéfices, la hausse modérée de l'inflation et le maintien de conditions financières favorables semblent militer pour la poursuite d'un environnement de marché sans heurt. Toutefois, le potentiel de déception sur les données d'activité réelle est de plus en plus élevé, les sondages de sentiment auprès des entreprises et des ménages étant au plus haut depuis de nombreuses années. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu pourrait également donner un coup de frein à la poursuite de la croissance.

Le rendement des placements de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont s'élève à 6,36% en 2017, en nette hausse par rapport à la performance atteinte l'année précédente. La performance de la stratégie de placement retenue se situe quant à elle à 4,08%.

Rapport financier

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a atteint un chiffre d'affaires de 18,6 millions de francs, soit une baisse de 1,1% par rapport à l'année 2016.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 17,5 millions de francs, en hausse de 4,3% par rapport à l'année précédente.

Cette charge est compensée par une dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan de 290'000 francs.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 0,04 million de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs; dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à 0,16 franc (-278,95 francs, payés en 2016).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à 956'724 francs pour l'exercice 2017 en hausse de 10,5% par rapport à 2016. Le coût annuel par assuré passe de 141,32 francs en 2016 à 169,33 francs pour l'année 2017.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un produit net de 295'999 francs, ce montant tient compte d'une attribution de 16'000 francs à la provision sur risques liés aux placements de capitaux.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2017 un bénéfice de 1'192'880 francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

9	Compte de resultat
0	Bilan
1	Tableau des flux de trésorerie
12	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2017:
13	Principes comptables et méthodes d'évaluation
14	Explications relatives au compte de résultat
17	Explications relatives au bilan
18	Autres indications
19	Proposition d'utilisation du résultat
20	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2017	2016
Produits en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	18'591'133	18'801'722
Charges en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-17'044'339	-16'690'545
Variation des provisions techniques	8	290'000	-40'000
Compensation des risques entre assureurs		41'389	-1'271'397
Autres charges d'assurance		-24'577	-15'294
Total des charges de l'assurance		-16'737'527	-18'017'237
Frais de gestion et d'administration	3	-956'724	-866'125
Résultat technique de l'assurance		896'882	-81'640
Autres produits financiers		128	234
Autres charges financières		-1'590	-880
Produits sur les placements en capitaux	4	381'799	165'730
Charges sur les placements en capitaux	4	-68'338	-101'963
Modification de la provision pour risques liés		4.010.00	01000
aux placements de capitaux Autres résultats d'exploit. et résultats sur les		-16'000	-2'000
capitaux		295'999	61'121
Résultat de l'exercice		1'192'880	-20'519

Bilan

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Actifs			
en CHF	5	E147E1400	410051440
Placements de capitaux	5	5'175'138	4'905'118
Immobilisation corporelles	0	1	1
Comptes de régularisation	6	1'098'711	508'509
Créances	7	1'285'788	943'222
Liquidités		2'803'616	2'862'686
		4010001055	010401500
Total des actifs		10'363'255	9'219'536
	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Passifs			
en CHF			
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		3'420'457	2'227'576
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
Fonds propres		3'420'684	2'227'803
Provisions techniques pour propre compte	8	4'140'000	4'430'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	386'000	370'000
Comptes de régularisation	10	66'890	30'440
Dettes	11	2'349'682	2'161'292
Fonds étrangers		6'942'571	6'991'733
Total des passifs		10'363'255	9'219'536

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2017	2016
Résultat	1'192'880	-20'519
	0001450	401005
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-228'459	12'995
Amortissements / revalorisations sur les créances	8,000	-4'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	-290'000	40'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	16'000	2'000
Augmentation / diminution des créances	-350'566	-92'020
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-590'203	47'981
Augmentation / diminution des dettes	188'389	-442'255
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	36'450	-191'050
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-17'509	-646'867
Investissements nets dans des placements de capitaux	-41'561	-194'191
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-41'561	-194'191
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	_	-
- Tax do 1511do provintar do Facilitio do Infantos. Horiz		
Total du flux de fonds net	-59'070	-841'059
TOTAL OU HUN DE TOTAL TIEL	-09 070	-041 009
Liquidités état initial 01.01.	2'862'686	3'703'745
Liquidités état final 31.12.	2'803'616	2'862'686
Variation des liquidités	-59'070	-841'059

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2016	227	2'248'095	-20'519	2'227'803
Répartition du résultat de l'année précédente		-20'519	20'519	-
Fonds propres au 01.01.2017	227	2'227'576	-	2'227'803
Résultat annuel			1'192'880	1'192'880
Fonds propres au 31.12.2017	227	2'227'576	1'192'880	3'420'684
Répartition du résultat de l'exercice	-	1'192'880	-1'192'880	-
Fonds propres au 01.01.2018	227	3'420'457	-	3'420'684

Annexe aux comptes 2017

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la "Risk adjusted capital". Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Explications relatives au compte de résultat

1	Produits	de	l'assurance
---	----------	----	-------------

en CHF	2017	2016	Variation
Primes brutes	18'958'808	19'157'973	-199'165
Primes de réassurance	-284'382	-287'370	2'987
Primes rétroactives	-25'476	-14'733	-10'742
Amortissement sur cotisations	-75'105	-45'492	-29'613
Variation de la provision "Ducroire"	-8'000	4'000	-12'000
Contributions à la réduction des primes	3'236'195	3'402'454	-166'259
Contribution à la promotion de la santé	-20'340	-14'710	-5'630
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-3'236'195	-3'402'454	166'259
Autres produits d'exploitation	45'628	2'053	43'574
Total	18'591'133	18'801'722	-210'589

2 Charges de sinistres et prestations

orial good or orinotroo or production o		i i	
en CHF	2017	2016	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-20'324'475	-19'612'780	-711'696
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	2'828'539	2'845'234	-16'695
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-17'495'936	-16'767'546	-728'390
Part des prestations des réassureurs	451'597	77'000	374'597
Total	-17'044'339	-16'690'545	-353'794

3 Frais de gestion et d'administration

en CHF	2017	2016	Variation
Frais de personnel	-36'663	-36'665	2
Publicité et marketing	-13'694	-9'259	-4'435
Frais d'exploitation divers	-1'219'038	-1'221'877	2'838
Indemntiés de gestion perçues (*)	312'671	401'676	-89'005
Total	-956'724	-866'125	-90'599

^(*) CMVEO perçoit, dans le cadre de la convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA conclue avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA, des indemnités de gestion.

4	Résultats	sur	les	capitaux
	en CHF			

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	111'600	-2'715	108'885
Obligations et autres titres à revenu fixe	52'135	-31'521	20'614
Actions	2'625	-	2'625
Autres placements	215'439	-34'102	181'337
Total	381'799	-68'338	313'461
Résultats par catégorie			
en CHF	1		
Terrains et constructions	2017	2016	Variation
Produits	33'600	33'600	-
Charges	-2'715	-12'505	9'790
Réévaluations	78'000	-2'000	80'000
Résultat	108'885	19'095	89'790
Obligations et autres titres à revenu fixe	2017	2016	Variation
Intérêts	40'400	43'569	-3'169
Bénéfices réalisés	5'551	-	5'551
Pertes réalisées	-2'452	-2'542	89
Bénéfices non réalisés	6'184	9'014	-2'830
Pertes non réalisées	-28'421	-29'790	1'369
Charges sur capitaux	-647	-228	-419
Résultat	20'614	20'023	591
Actions	2017	2016	Variation
Dividendes	2'250	1'404	846
Bénéfices réalisés	-	-	-
Pertes réalisées	-	-25	25
Bénéfices non réalisés	375	350	25
Pertes non réalisées	-	-	-
Charges sur capitaux	-	-	-
Résultat	2'625	1'729	896
Autres placements	2017	2016	Variation
Produits	20'305	18'602	1'704
Bénéfices réalisés	26'137	4'658	21'479
Pertes réalisées	-4'281	-5'153	872
Bénéfices non réalisés		54'534	114'463
	168'996		
	168'996 -21'629		
Pertes non réalisées Charges sur capitaux	-21'629 -8'191	-42'040 -7'679	20'411

Explications relatives au bilan

en CHF		Valeur de marché	Valeur de marché	
		au 31.12.2017	au 31.12.2016	Variatio
Terrains et constructions		540'000	462'000	78'000
Obligations et autres titres à revenu fixe		2'783'599	2'798'995	-15'396
Actions		50'925	50'550	375
Liquidités		391'948	351'013	40'934
Placements collectifs		1'408'387	1'242'394	165'993
Instruments financiers dérivés		280	166	114
Autres placements		1'408'667	1'242'560	166'10
Total		5'175'138	4'905'118	270'02
Instruments financiers dérivés			é au 31.12.2017	Tot
en CHF	Devises	Actifs	Passifs	1.5
Opérations à terme - couverture	EUR	400	-156	-15
Opérations à terme - couverture Opérations à terme - couverture	USD GBP	492	-56	49: -5
Total	GDP	400		
Total		492	-212	28
Instruments financiers dérivés	D. L.		é au 31.12.2016	To
en CHF	Devises	Actifs	Passifs -34	
Opérations à terme - couverture Opérations à terme - couverture	EUR USD	200	-34	3 20
Total	09D	200	-34	16
Total		200	-04	
Comptes de régularisation actif				
en CHF		31.12.2017	31.12.2016	Variati
Intérêts courus		18'320	19'593	-1'27
Compensation des risques à recevoir		787'455	70'702	716'75
Primes à facturer		1'100	-	1'10
Autres actifs transitoires		291'836	418'214	-126'37
Total		1'098'711	508'509	590'20
Créances en CHF		31.12.2017	31.12.2016	Variati
	_			
Créances envers les preneurs d'assurances		874'347	797'081	77'26
- Rééval. des créances envers les preneur	's a assurance	-78'000	-70'000	-8'00 254'21
Autres assureurs		451'597 4'828	197'382 3'152	254°21 1'67
Impôts anticipés Autres créances		33'016	15'607	17'40
Total		1'285'788	943'222	342'56
Provisions techniques pour propre comp en CHF	ote			
Provisions techniques pour propre compte		31.12.2017	Attribution/ dissolution 2017	31.12.20
Provisions pour sinistre non liquidés AOS		4'370'000	210'000	4'580'00
Provisions pour sinistre non liquidés réass	urance	-230'000	80'000	-150'00
	diditoo			
Total		4'140'000	290'000	4'430'00
Variation des provisions techniques			290'000	
D 11 11 11/				
Provisions pour risques liés aux placeme	nts de capitaux	31.12.2017	31.12.2016	Variati
en CHF				
Taux de provisionnement déterminé		7.46%	7.53%	
Taux de provisionnement déterminé				270'0
		7.46% 5'175'138 386'000	4'905'118 370'000	270'0 16'0

10 Comptes de régularisation passif

en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Corrections de primes (3)	-	-3'533	3'533
Autres passifs transitoires	66'890	33'973	32'917
Total	66'890	30'440	36'450

11 Dettes

en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	2'683	3'850	-1'167
Primes encaissées d'avance	1'348'078	1'520'351	-172'272
Comptes de passage (1)	426'146	36'666	389'480
Réassureur (4)	284'382	287'751	-3'369
Dettes envers partenaires ou parties liées (2)	200'512	254'662	-54'149
Subsides	87'881	58'014	29'867
Total	2'349'682	2'161'292	188'389

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 30 avril 2018.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et

d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires

LCA

Mutuel Assurance Maladie SA: Contrat de réassurance

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

⁽⁴⁾ Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

Annexe aux comptes 2017

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	1'192'880	-20'519
Résultat	1'192'880	-20'519
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-1'192'880	20'519
Solde du résultat à reporter	-	-



Ernst & Young SA Avenue de la Gare 39a Case postale CH-1002 Lausanne Téléphone +41 58 286 51 11 Téléfax +41 58 286 53 49 www.ey.com/ch

A l'Assemblée des délégués de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, Orsières Lausanne, le 25 avril 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 8 à 19) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.





Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Blaise Wägli Expert-réviseur agréé

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Cyril Motte

Expert-réviseur agréé

